

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°36/BI/2015
SEANCE PUBLIQUE

Le mardi **01 décembre 2015 à 10h 00mn** Il sera procédé au siège de la Présidence de l'Université Ibn Tofail de Kénitra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour objet : **Tavaux de construction de la première tranche de l'extension de la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de l'Université Ibn Tofail de Kenitra ; Lot Gros œuvres – Etanchéité & Electricité;**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service économique de la Présidence de l'Université Ibn Tofail CAMPUS UNIVERSITAIRE – Kénitra, et peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics (www.marchespublics.gov.ma)

- **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent soixante mille dirhams (160 000,00 DHS).**
- **L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit million quatre cent trente neuf mille trois cent quatre vingt seize dirhams (8 439 396,00 DHS)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'Université Ibn Tofail de Kenitra (tel qu'adopté par le conseil de l'Université lors de sa réunion du 24 Juillet 2014, et visé par le ministère de l'économie et des finances le 22 Août 2014), ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis au service économique de la Présidence de l'Université Ibn Tofail de Kénitra ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 17 novembre 2015 à 10h 30mn

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

La classe minimale et la qualification exigée est :
(Secteur A : Classe : 3 ; Qualification exigée : A.2)